



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Limoges, le 16/04/2024

Délégation départementale de la Haute-Vienne

Pôle Santé Environnement

Affaire suivie par : Aurélie MORANGE
Tél. : 05 55 11.54.21
Courriel : ARS-DD87-SANTE-ENVIRONNEMENT@ars.sante.fr

Ref : DD87-A-24-03-04077

**Direction Départementale des Territoires
Service eau environnement, forêt
Unité seuil sur cours d'eau
Le Pastel
22, rue des Pénitents-Blancs
CS 43217
87032 LIMOGES Cedex1**

Objet : DIG - CTMA – SABV – Bassins versants de la Combade, du Vergnas et des affluents rive droite du Taurion

Vous m'avez transmis pour avis le dossier visé en référence relatif à la demande de déclaration d'intérêt général des aménagements, restauration et entretien des milieux aquatiques sur les bassins versants de la Combade, du Vergnas et des affluents rive droite du Taurion.

Cette démarche, portée par le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne (SABV), est une opération qui concourt à la préservation et/ou à la reconquête de la qualité des eaux, dont celles destinées à la consommation humaine.

C'est pourquoi j'émet un avis favorable à cette demande.

Le Responsable du pôle bi-départemental santé environnement
de la délégation départementale de la CREUSE et HAUTE-VIENNE,
de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine,

Clément DAIGNAN